



Reims, jeudi 21 juillet 2022

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/04358**

---

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

**Fuites d'eau****Canal de l'Oise à l'Aisne  
bief n°3 de Crécy-au-Mont****Une interdiction de stationner ( tous les usagers - dans les deux sens )**

---

**- à partir du 21/07/2022 à 14:00**

- o **Canal de l'Oise à l'Aisne (sur le Bief de Crécy)**  
entre les pk 14,221 (écluse n°3 de Crécy-au-Mont) et pk 17,125 (écluse n°4 de Leuilly-sous-Coucy) - Rive droite
- o **Canal de l'Oise à l'Aisne (sur le Bief de Crécy)**  
entre les pk 14,221 (écluse n°3 de Crécy-au-Mont) et pk 17,125 (écluse n°4 de Leuilly-sous-Coucy) - Rive gauche

**Commentaire :**

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés qu'en raison d'une fuite dans le bief n°3 de Crécy-au-Mont du canal de l'Oise à l'Aisne, le stationnement y est interdit. Ils sont invités à naviguer avec prudence dans la traversée de cette section et à se conformer aux prescriptions qui pourraient leur être données par les agents de Voies Navigables de France.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur [www.sif-seine.fr](http://www.sif-seine.fr) (uniquement sur PC).

**Service(s) à contacter :**

UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX

Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

**Date limite d'affichage :**

Prochain avis.

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

**Signé**

Etienne MARTINET